

Favoriser les échanges

Alain Dion, coordonnateur du Comité de coordination syndicale

Chères et chers collègues,

D'entrée de jeu, je tiens à vous souhaiter, au nom des membres du Comité de coordination syndicale, une très belle rentrée scolaire. Nous espérons que cette nouvelle année sera non seulement riche en réalisations professionnelles, mais qu'elle sera tout autant porteuse de solidarité syndicale. Je peux vous assurer que c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe représentant le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR) a repris le travail cet automne.

Vie syndicale active

Cette année encore, le Comité de coordination syndicale compte animer de multiples manières notre vie syndicale. Que ce soit lors d'activités festives ou encore lors de réunions plus formelles, nous nous assurerons de multiplier les lieux d'échanges, de partage et de découverte des enjeux qui nous attendent comme enseignante et enseignant.

À ce titre, nous porterons une attention toute particulière à nos communications, afin de rejoindre le mieux possible les membres du Syndicat. Nous poursuivrons également l'importante tâche d'accueillir et d'accompagner syndicalement les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants qui se sont joints à nous au cours des dernières années.

Quelques dossiers à surveiller

Au cours des prochaines semaines, plusieurs dossiers importants seront à l'ordre du jour du SEECR. Certains sont déjà en cours

de travaux, d'autres seront lancés cet automne. Comme toujours, l'ensemble de ces dossiers seront traités lors de conseils syndicaux ou d'assemblées générales. Le SEECR a constamment ce souci de valider chacune des étapes des travaux qu'il mène en consultant régulièrement l'ensemble de ses membres.

◆ Je le soulignais d'entrée de jeu, le dossier de l'éducation et de la formation syndicale sera au cœur de nos différents travaux cette année. Nous vivons un renouveau important du corps professoral et il est important de porter une attention toute particulière à l'intégration et à l'accompagnement des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants qui découvriront notre vie syndicale. Le jargon peut parfois paraître répulsif, nos débats assez lourds. Nous avons donc le devoir d'assurer une communication claire et accessible qui permettra à toutes et à tous de participer à notre réflexion collective.

◆ Les difficultés que nous avons rencontrées l'an dernier dans les dossiers des ressources enseignantes seront également au centre de nos premiers travaux. Nous cherchons toujours à comprendre et à analyser le déficit que nous avons connu dans la masse salariale 2016-2017. La Direction du Collège nous a assuré que nous recevrons le bilan de l'utilisation des ressources au mois d'août. Nous pourrions alors mener une analyse plus fine de la situation.

◆ Le dossier du financement et du développement des cégeps en région sera cette année encore un dossier très important. Nous avons obtenu certains gains au cours des dernières années (ajout de ressources pour soutenir les petites cohortes étudiantes ou encore mise en place du programme de mobilité étudiante), mais il y a toujours des iniquités qui fragilisent les cégeps en région. Nous reprendrons donc le travail

à la fois d'un point de vue technique, mais également sur une voie plus politique, que ce soit à notre fédération ou à notre centrale, au ministère de l'Éducation ou encore à l'intérieur même des murs du collège. C'est un travail de longue haleine, mais le maintien de certains de nos programmes et le développement de l'enseignement collégial en région y sont directement liés.

◆ Au cours des prochains mois, les élections municipales nous offriront d'ailleurs de belles opportunités pour faire quelques interventions plus politiques. Nous pourrions entre autres interpellier les différentes candidates et candidats à la mairie de Rimouski afin de connaître leur vision de l'Éducation. Considérée comme une ville étudiante accueillante, dynamique, stimulante, Rimouski peut s'enorgueillir de posséder un cégep et une université. Nous devons par contre compter sur des représentantes ou des représentants politiques qui soutiendront activement et ardemment nos institutions d'enseignements aux différents paliers de gouvernement.

En terminant

Je vous ai présenté en quelques lignes un bref aperçu de tout le travail qui se pointe à l'horizon. Vous le constatez, nous amorçons une fois de plus une année syndicale qui fournira bien des opportunités de débattre ensemble. C'est à ces grands rendez-vous démocratiques que nous vous convions toutes et tous. □

Dans ce numéro...

- Favoriser les échanges
par Alain Dion
- Petits rappels en début de trimestre
par Marie-Josée Boudreau
- Calendrier des instances locales et de l'instance syndicale fédérative
par Myriam Litalien Bradley
- Le Syndicat des profs, ça mange quoi en hiver?
par Myriam Litalien Bradley
- La Riposte pour qui? pour quoi?
par Patricia Posadas
- Les pages de notre histoire : 50 ans de syndicalisme - 40 ans de Riposte
par Patricia Posadas
- Le Comité de coordination syndicale, c'est composé de qui?
par Patricia Posadas

Agenda

Septembre 2017

- 12 : Assemblée générale et « 5 à 7 » pour souligner les 50 ans du SEECR
- 26 : Conseil syndical
- 28-29 : Conseil général FEC

Petits rappels en début de trimestre

Marie-Josée Boudreau, responsable à l'application de la convention collective

Signature de contrat et échelons salariaux

Avec le début de l'année scolaire, plusieurs auront à signer un contrat pour le trimestre ou pour l'année en cours. Ce contrat comporte plusieurs informations importantes dont il est essentiel de vérifier l'exactitude pour être bien certain qu'elles reflètent votre situation réelle.

Éléments à vérifier : expérience professionnelle, scolarité reconnue, échelon salarial, type d'engagement (contrat annuel, temps plein ou partiel) et durée du contrat. Notez que les salaires indiqués sur les contrats de cette année correspondent aux échelons entrés en vigueur le 1^{er} avril 2017 (Annexe VI-1 de notre convention collective).

Par ailleurs, le changement d'échelon, pour ceux et celles qui n'ont pas atteint les échelons 17 à 20, est effectif dès le 15 août, premier jour d'engagement. Il est très facile de constater ce changement en observant vos relevés de paie sur Omnivox.

En cas de doute, n'hésitez surtout pas à nous contacter au Syndicat au poste téléphonique 2176.

Accompagnement

Vous êtes convoqué par un membre de la Direction? N'hésitez pas à demander le motif de la rencontre et veillez à être accompagné d'un des membres de votre Comité de coordination syndicale ou d'une autre personne de votre choix. Cette personne sera à l'écoute et prendra des notes qui vous seront utiles par la suite. En effet, il peut s'avérer difficile de retenir les informations données, surtout si la rencontre génère des émotions, qu'elles soient positives ou négatives. Comme le dit l'adage : « Deux têtes valent mieux qu'une! ».

Congés parentaux et autres projets emballants

Vous êtes enceinte? Vous souhaitez adopter l'enfant de votre conjoint? Vous rêvez de parcourir le monde et ignorez pour quel type de congé opter? Il existe de nombreux droits parentaux dont vous pourriez bénéficier et plusieurs congés pouvant être accordés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au B-210 pour mieux connaître vos droits et les différents chemins qui s'offrent à vous. □

Calendrier des instances syndicales locales

Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales

La pratique du SEECR est de tenir ses Assemblées générales et ses conseils syndicaux pendant la période de vie étudiante afin de permettre au plus grand nombre possible de membres de participer aux instances. Nous vous prions donc de consulter ce calendrier afin d'éviter, autant que possible, d'inscrire d'autres réunions ou activités à votre agenda aux dates et aux heures des assemblées générales ou des conseils syndicaux.

Nous comprenons que certains départements doivent tenir leurs réunions départementales ou offrir leurs disponibilités à la période de la vie étudiante, faute de temps. Nous vous encourageons toutefois à profiter de toutes les occasions possibles pour participer à la vie syndicale et, ainsi, donner votre avis sur les dossiers qui influencent l'exercice de votre profession. □

- ▶ **le mardi 12 septembre**
Assemblée générale suivie d'un « 5 à 7 »
dédié aux 50 ans de notre histoire
syndicale
- ▶ **le mardi 26 septembre**
Conseil syndical
- ▶ **le mardi 17 octobre**
Assemblée générale
- ▶ **le mardi 14 novembre**
Assemblée générale
- ▶ **le mardi 28 novembre**
Conseil syndical
- ▶ **le mardi 12 décembre**
Assemblée générale

Calendrier de l'instance syndicale fédérative

Le SEECR est membre de la FEC-CSQ (Fédération des enseignantes et enseignants de cégep) laquelle tient des rencontres auxquelles les membres du SEECR peuvent assister. Si cela vous intéresse, voici le calendrier de ces rencontres pour cet automne. Pour toute information supplémentaire, contactez-nous au 2176 ou passez nous voir au B-210. □

- ▶ **le jeudi 28 et vendredi 29 septembre**
Conseil général à Québec
- ▶ **le jeudi 23 et vendredi 24 novembre**
Conseil général à Québec

Le Syndicat des profs, ça mange quoi en hiver?

Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales

Parfois associé à des aspects négatifs, le syndicalisme a souvent mauvaise presse. Pourtant, au Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR), on est dynamique et positif!

À quoi ça sert?

Les buts du SEECR sont l'étude, la sauvegarde et la promotion des intérêts professionnels, sociaux, économiques et politiques de ses membres et des autres travailleuses et travailleurs. Les moyens privilégiés pour atteindre ces buts sont :

- la représentation des membres partout où leurs intérêts sont débattus;
- la négociation et le suivi de l'application de la convention collective;
- la promotion des droits nouveaux;
- la promotion de pratiques syndicales favorisant la participation des membres au processus décisionnel;
- le développement de services de qualité auprès des membres;
- le développement d'une culture enseignante et syndicale;
- la diffusion de l'information.

(Article 4 des *Statuts du SEECR*).

Bref, votre syndicat ne se contente pas de voir au respect de la convention collective! Il organise des formations et des activités syndicales et sociales, il offre son appui financier ou politique à d'autres organismes, il participe à la recherche de solutions durables pour le réseau collégial et pour la société, etc.

Comment ça fonctionne?

C'est le Comité de coordination syndicale qui administre les affaires syndicales entre les réunions de l'Assemblée générale, mais c'est cette dernière, composée de tous les membres du syndicat, qui décide de tout (Article 19 des Statuts). De plus, chaque département mandate une déléguée ou un délégué pour le représenter au Conseil syndical, instance qui fait le pont entre les départements et le Comité de coordination syndicale. Cette structure assure l'efficacité du syndicat, une bonne communication entre ses membres et le respect de la démocratie. Il est donc important pour chaque membre de se tenir informé, mais aussi d'informer le Comité de coordination syndicale, le Conseil syndical ou l'Assemblée générale de toute affaire pertinente et de participer activement aux assemblées et aux autres activités syndicales parce qu'ensemble, nous avons le pouvoir d'améliorer nos conditions de travail, mais également nos conditions de vie et celles de la société.

De plus, grâce à des statuts qui limitent à une année, renouvelable deux fois, la durée des mandats des élues et élus du Comité de coordination syndicale, le SEECR s'assure que ses membres soient représentés par des personnes vivant au cœur de la réalité de leur profession et de leur collègue. Ces mesures favorisent également le transfert des connaissances et des compétences liées aux affaires syndicales à un plus grand nombre de militantes et militants, ainsi que la libre circulation de l'information. □

La Riposte pour qui? pour quoi?

Patricia Posadas, responsable des communications

L'amitié se nourrit de communication.

Michel de Montaigne

La mission première d'un journal syndical est de fournir à ses membres les informations pertinentes qui sont nécessaires afin de comprendre et de suivre :

1. le rôle et le travail du Comité de coordination syndicale;
2. l'évolution des dossiers importants qui concernent notre profession au quotidien (les ressources, les tâches, les conflits tout comme les bons coups, etc.);
3. les enjeux sociaux et politiques qui nous touchent en tant qu'enseignantes et enseignants (sous-financement des cégeps en région, marchandisation de l'éducation, autonomie professionnelle, etc.), mais aussi en tant que citoyennes et citoyens (dévalorisation et dévitalisation des régions, coupures « austéritaires » et conséquences de ces dernières, justice sociale, etc.).

Une autre mission fondamentale de *La Riposte*, c'est d'offrir aux membres de notre Syndicat une tribune grâce à laquelle ils peuvent partager leurs réflexions, leurs questionnements, leurs doutes tout comme leurs aspirations. Ce journal est nôtre et, chaque année, il prend des couleurs différentes, traite de sujets changeants, puisque notre communauté est sans arrêt en mouvement.

Je vous invite donc à alimenter ce mouvement de réflexion, d'échange et de communication. C'est ainsi que notre amitié syndicale se forge dans le dialogue.

50 ans d'histoire syndicale et 40 ans de prise de parole

Par ailleurs, en 2017, tout comme le Cégep de Rimouski, le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep fêtera ses 50 ans en commençant par un « **5 à 7** », le **mardi 12 septembre 2017**, auquel nous convierons aussi nos anciennes et anciens collègues afin de souligner la toute première assemblée générale du **Syndicat des professeurs de la Région de Rimouski** (ancêtre du SEECR), assemblée qui a eu lieu à 16 h 20 au Salon du personnel.

Tout au long de l'année, nous publierons « Les pages de notre histoire » en reproduisant la une des numéros de *La Riposte* de l'année 1977-1978. Si nous soulignons les 50 ans du Syndicat, ce sont les 40 années de prise de parole de nos membres que nous célébrerons aussi.

Nous initions cette série par la reproduction d'un texte de Pierre Bard, professeur en informatique qui a marqué plus d'une personne par son dévouement, sa rigueur et son intégrité professionnelle et intellectuelle. Ce texte, qui a paru le 5 mai 1977, trouve encore des échos aujourd'hui. Il est peut-être même encore plus pertinent aujourd'hui qu'alors! (**lire pages 6 et 7**)

Votre Riposte

Vous désirez lancer une réflexion sur le rôle de l'éducation, sur ses métamorphoses, sur le syndicalisme et son histoire, sur la vie dans votre cégep et en région ou sur tout autre sujet qui vous semble pertinent, mais vous n'osez pas? Contactez-moi. Je serai heureuse de vous aider et ravie de votre participation. □



Les pages de notre histoire

50 ans de syndicalisme - 40 ans de Riposte

BULLETIN SPECIAL PUBLIE PAR LE SYNDICAT DES PROFESSEURS 5 MAI 1977.

MISE AU POINT...

"Le Syndicat et les Professeurs" (Raymond Vaillancourt, l'Emis-saire no 28)...

UNE REPONSE DU VICE-PRESIDENT, RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Le Syndicat des Professeurs du Cégep de Rimouski est bel et bien formé: d'autres, bien avant nous, y avaient déjà pensé...

Notre syndicat existe. Il y a ceux qui sont pour, il y a ceux qui sont contre, il y a aussi des indifférents. Il y a ceux qui y consacrent beaucoup d'énergie, il y a ceux qui s'en mêlent le moins possible. Certains résumant le syndicat à son exécutif et à quelques-uns de ses comités. D'autres pensent qu'il s'agit d'une structure plus large qui les implique également. Jusqu'ici, pas de monolithisme. Mais aucun, aucun d'entre nous n'a encore refusé de partager les fruits de ce que nous pouvons appeler nos "lutttes" syndicales: augmentations de salaire, avantages sociaux, etc... Pas même ceux qui sont contre. En cela, il est très vrai que les professeurs forment un bloc monolithique. Contre ce monolithisme là, personne ne s'est encore élevé, que je sache...

"La force du syndicat c'est la croyance (plus loin qualifiée d'illusoire) sa démocratie." C'est une jolie phrase mais ce n'est qu'une demi-vérité. Il faudrait ajouter: "il y a peut-être beaucoup de croyants mais tous ne sont pas pratiquants." Car pratiquer la démocratie, c'est peut-être un peu plus que de réclamer le droit de dire ou d'écrire n'importe quoi, et de s'en satisfaire. C'est sans doute l'obligation de s'informer, d'échanger, de cogiter, de concéder sur des choses, d'en défendre ardemment d'autres. C'est aussi le devoir d'oeuvrer, plus qu'en paroles, dans le sens des redressements qu'on souhaite. Parfois faut-il savoir unir ses forces au lieu de pratiquer la division: à la souque à la corde, les membres d'une même équipe tirent tous dans le même sens et, en cette occasion particulière, ils n'en sont pas plus bêtes pour autant: suffit d'être capable de percevoir des objectifs communs. Les "oppositionnistes de carrière" ne sont peut-être pas tous là où l'on pense: peut-être s'en glisse-t-il quelques-uns parmi les ardents défenseurs d'un individualisme inconditionnel qui ne peut rien concéder à une collectivité, pas même le respect occasionnel d'un voeu majoritaire... →

Le problème de la participation n'est pas particulier au syndicalisme. On le retrouve dans à peu près n'importe quelle association. Il existe même dans le coopératisme. Le groupe finit toujours par déléguer ses pouvoirs. Peut-il en être vraiment autrement? Chacun est-il intéressé à consacrer des dizaines d'heures à approfondir tel ou tel dossier relié aux questions syndicales? Quand on dit que les membres actifs du syndicat biaisent l'information, refusent la dissidence, pratiquent des manipulations idéologiques, peut-être finalement veut-on dire qu'on n'a pas confiance en eux mais qu'en même temps on ne voudrait pas faire leur travail!

Venons au coeur du problème: Jean-Yves Lemieux a présenté une analyse, dans ces pages, du cadre dans lequel s'inscrivent, de l'avis de plusieurs, certaines réformes dans le domaine de l'éducation. Qu'attend monsieur Vaillancourt pour faire, dans notre bulletin d'information, un exposé systématique et relativement bien étoffé de sa conception non biaisée de ces réformes, de leur orientation? Ce serait un élément de plus qui nous permettrait de faire l'analyse la plus "démocratique" possible de la question particulièrement lors de la journée d'étude prévue pour le 26 mai.

Pierre Bard,
vice-président.

N.B. L'exécutif sortant entérine cette prise de position et en recommande la publication la plus large possible.

Le Comité de coordination syndicale, c'est composé de qui?

Voici les profs élus au Comité de coordination syndicale pour l'année 2017-2018 :

- Coordonnateur : **Alain Dion**, enseignant en cinéma;
- Responsable de l'application de la convention collective : **Marie-Josée Boudreau**, enseignante en français;
- Responsable des communications : **Patricia Posadas**, enseignante en français;
- Responsable des finances et du perfectionnement : **Martin Pelletier**, enseignant en français;
- Responsable des affaires pédagogiques : **Benjamin Saint-Gelais**, enseignant en philosophie;
- Responsable des pratiques syndicales : **Myriam Litalien Bradley**, enseignante en français.

Saviez-vous que des membres du SEECR enseignent au CMÉC (Centre matapédien d'études collégiales) à Amqui? Notre agent de liaison assure le lien entre ces membres, le SEECR et la FEC.

- Agent de liaison : **Francesco Barletta**, enseignant en physique.

Notre technicienne de bureautique, Louiselle Rioux, assure également une présence à votre bureau syndical (B-210).

Bref, le SEECR travaille pour vous et, surtout, avec vous. C'est pourquoi nous souhaitons vivement votre présence active au syndicat pour entendre votre point de vue et pour que vous puissiez profiter d'un réseau de solidarité qui vous aidera sans doute à accomplir la tâche exigeante, mais combien exaltante, qui vous attend! □